

**GLASSON**  
Bulle.  
de paille  
0 cent.  
res.  
s divers.  
er.  
x.  
**MERCERIE** [262]

oration.  
**BORRI**  
RES MODÉRÉS  
Or. [540]

**Bulle,**  
Berthet.  
lement :  
r dames, depuis 1 fr. 95.  
nis 2 fr. 95.  
ès jolis, à 60 cent.  
mes et enfants, dep. 45 cent.  
tinettes, depuis 3 fr.  
uleur, bonne qual., dep. 2.45.  
puis 1 fr. 50.  
r hommes et enfants  
e.  
lle à 20 cent. [24]  
aquet de 1 livre.

**du D'Smid**  
fections des oreilles, surdité,  
es, catarrhe et inflammation  
ocotements et crampes.  
4 fr.  
teckborn. Dépôts : Estavayer,  
pharm. [580]

**E. DUPRAZ**  
tt, à Romont,  
Château N° 30.  
aison de l'avocat Robadey.)  
tion dans les faillites  
es poursuites. (H<sub>2</sub>175 F.)  
— Renseignements.  
ce d'immeubles.  
s hypothécaires, etc. [193]

**MMIS**  
me, ayant fait un bon appren-  
merce et connaissant le fran-  
nd, désire trouver place dans  
reau ou autre; pourrait même  
a-ion.  
disposition.  
bureau du journal. [662]

**che, à Vuadens,**  
bois de moule, planches sapin  
[106]

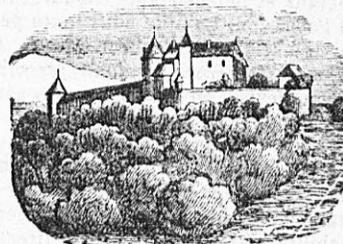
**n demande**  
assement de la Gruyère une  
comme **sommelière**.  
bureau du journal qui indi-  
présenter sans de bonnes re-  
[666]

**nts de banque**  
ravaillé pour des maisons de  
emandés pour la représenta-  
eprise nouvelle, rapportant un  
— S'adresser sous N. 963 Z. à  
t. de publicité Nikielowski & Co.  
[650]

le Lenz, imprimeur-éditeur.



# LA GRUYÈRE



**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
, 6 mois, 2 50  
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

**HORAIRE D'ÉTÉ :** Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>43</sup> 2<sup>40</sup> 8<sup>25</sup> — Bulle, arr. 8<sup>00</sup> 1<sup>25</sup> 4<sup>58</sup> 10<sup>58</sup>

**Prix des annonces et réclames :**  
Annonces : Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent  
la ligne ou son espace.  
Réclames : 30 cent. la ligne.  
Lettres et argent franco  
de port.

BULLE, le 27 septembre 1895.

## Le monopole des allumettes.

S'il est une question qui ait été tournée et retournée pour subir un examen sur chacune de ses faces, c'est assurément celle qui va être soumise dimanche à l'acceptation ou au rejet du peuple suisse, sur l'addition à la Constitution fédérale d'un article remettant à la Confédération seule le droit de fabriquer les allumettes phosphoriques.

Dans nos régions, et dans beaucoup d'autres où l'industrie allumettière est peu ou pas connue, la première pensée du peuple se porte sur la recherche du motif de cette création d'un monopole nouveau.

Hâtons-nous de dire que, à l'encontre de ce qui a lieu pour tout autre monopole, il ne s'agit nullement ici d'ouvrir à la centralisation une nouvelle source de revenus et que la loi qu'on nous présente a son origine dans un sentiment plus élevé, tendant à la sauvegarde de l'ouvrier contre une affreuse maladie provenant de la trituration du phosphore jaune : la nécrose.

Avant de nous étendre plus loin sur le sort de l'article soumis au vote le 29 septembre, parlons un peu de ce fléau contre lequel il est juste que les pouvoirs publics s'efforcent de lutter par tous les moyens.

Le phosphore est connu en chimie sous deux formes : a) le phosphore jaune que les Français, chez qui la lutte contre la nécrose est également à l'ordre du jour, appellent le phosphore blanc; b) le phosphore rouge. C'est le premier qui cause aux ouvriers chargés de le manipuler une maladie qui, inconnue avant l'invention des allumettes phosphoriques, s'attaque tout d'abord aux dents, celles-ci se carient, puis communique le germe rongeur aux os maxillaires qui sont à leur tour détruits après d'inexprimables souffrances, parfois mortelles. Or, les ouvriers qui travaillent à cette manipulation étant généralement des misérables privés de toute occasion de se choisir un autre gagne-pain, il ne faut guère songer à leur demander de se protéger eux-mêmes.

Les ravages de la nécrose varient suivant les pays

et les fabriques, c'est-à-dire selon la plus ou moins grande liberté concédée par les pouvoirs publics aux industriels. En Bohême et en Silésie où cette industrie est fort répandue, on a constaté que, sur 100 ouvriers qui entraient dans les fabriques en bonne santé, 10 à 12 sont tôt ou tard atteints par ce fléau qui, rongeaient les os sous les chairs, finit quelquefois par ôter au visage toute forme humaine.

En Suisse, grâce à l'extension officielle de la protection ouvrière apportée par cette loi sur les fabriques qui a rendu tant de services, bien qu'il y ait des cas, notamment celui dont nous nous occupons ici, où elle devient d'une application difficile, en Suisse, la nécrose a abandonné la vraie fabrique, où les précautions sanitaires sont observées et où la surveillance fédérale peut s'exercer, pour se confiner dans la petite fabrication locale et privée à peu près circonscrite dans la vallée bernoise de Frutigen, où les paysans fabriquent librement des allumettes dans leurs basses et peu aérées habitations. La fabrique de Bulle, où les prescriptions fédérales ont été observées, n'a jamais eu un cas de nécrose à enregistrer, tandis qu'à Zurich, de 1860 à 1867 (alors que la loi sur les fabriques n'avait pas vu le jour), sur 80 ouvriers en allumettes que comptait alors le canton, 20 (proportion effrayante) sont entrés à l'hôpital sérieusement atteints de nécrose.

L'industrie au grand jour étant aujourd'hui suffisamment prémunie contre le fléau, grâce aux précautions observées et à la surveillance à laquelle elle est soumise, c'est l'industrie cachée au fond des maisons qu'il s'agit d'atteindre et c'est la recherche des moyens d'y parvenir qui a enfanté l'idée du monopole.

Toutefois, celui-ci adopté, la Confédération devra, pour le faire observer, exercer une active surveillance sur les populations accoutumées à tirer une partie de leur entretien de la fabrication des allumettes, surveillance à peu près égale à celle qu'on réclame aujourd'hui dans le but d'imposer les mesures de précaution.

Dès lors, surveillance pour surveillance. Mais pourquoi celle-ci serait-elle fédérale? Il nous semble qu'elle aurait d'autant moins de raisons d'être enlevée

aux cantons qu'elle concerne tout au plus deux de ceux-ci, Berne et, peut-être, Zurich, l'un et l'autre généralement assez grands garçons pour se protéger eux-mêmes — ce dont ils nous ont dès longtemps appris à ne pas douter.

A ce propos, qu'on nous permette de citer un excellent argument apporté par M. Comtesse à la tribune de l'assemblée de dimanche, à Olten :

« Nous sommes d'avis, a dit le conseiller national neuchâtelois, qu'un monopole ne doit être introduit que dans le cas d'absolue nécessité. Dans le canton de Neuchâtel, nous avons été en butte à une maladie qui faisait bien plus de victimes que la nécrose. Elle provenait de l'emploi du mercure dans l'industrie horlogère. Or, pas un moment nous n'avons songé à combattre ce mal avec un monopole d'Etat, mais nous avons cherché et trouvé le remède. Le monopole des allumettes est appuyé sur l'impuissance de la Confédération à assurer l'exécution des lois actuelles. C'est là une mauvaise recommandation. Je n'admets pas que le canton de Berne ou tout autre n'applique pas les lois fédérales et qu'on tire argument de cette négligence pour augmenter les compétences de la Confédération au détriment de la liberté de l'industrie. »

Ces dernières paroles doivent d'autant plus frapper le jugement de nos lecteurs qu'il leur a été donné de voir, d'une part, la fabrique d'allumettes de Bulle strictement contrainte à observer les prescriptions de la loi sur les fabriques et, par là, échapper à la nécrose, tandis que, d'autre part, telle industrie de nature différente payait, de son existence, peut-être le souci de s'être trop scrupuleusement conformée aux exigences sanitaires de l'inspection fédérale.

Que le canton de Berne, à qui ce qui vient de la Confédération a moins le don de déplaire qu'à tout autre, double, triple, décuple sa surveillance sur les industriels de Frutigen et il pourra revendiquer pour lui seul tout l'élan humanitaire qu'on exige aujourd'hui de 3,000,000 de Suisses au profit de deux cents de ses citoyens exposés à la nécrose. Pour nous, le remède est en trop grande disproportion de prix avec l'importance du mal. S'il en était autrement, il ne nous coûterait rien de voter *oui* dimanche, comme les li-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 103

## LA REINE DE L'OR

PAR  
PAUL D'AIGREMONT

Il y a des gens qui prennent le scandale pour une chose vraie, de quelque source qu'il vienne. Que ce soit une négresse folle et vicieuse qui m'accuse, ou une personne des plus honorables, qu'est-ce que ça leur fait, pourvu que quelque brique de la vie privée de la comtesse de Rochebelle leur soit livrée?...  
Le ton d'infamie désolation avec lequel Nadine avait prononcé ces mots ne pouvait qu'impressionner profondément M. de Combremont.

— Mais enfin, dit-il, qu'est-ce qui peut forcer la justice à entendre le témoignage d'une personne qui n'a pas sa raison?...  
— Oh! Mme Jacobsen est si riche!... Elle amènera bien tout le monde à faire ce qu'elle a résolu.  
M. de Combremont devint très pâle.

— C'est ce que nous verrons, dit-il.  
Nadine, qui le regardait du coin de l'œil, fut heureuse de l'effet qu'elle produisait.  
— Ecoutez, lui dit-elle, je ne veux certainement pas entraver l'action de la justice, et je désire, par dessus tout, persuader qu'avec une vie irréprochable comme celle que je mène, je ne crains personne; seulement je veux vous demander une grâce.

— Parlez, elle est accordée d'avance.  
— Voulez-vous vous informer si cette fille, qui habite Saint-Thomas, d'après ce que Mme Jacobsen m'a dit, quitte

oui ou non les Antilles pour venir ces jours-ci en France?...  
— Tout cela, répondit M. de Combremont, peut se savoir. L'œil de Nadine eut à ces mots une flamme extraordinaire.

Mais elle l'éteignit vite, car elle savait commander à ses yeux aussi bien qu'à sa physionomie tout entière, et aussitôt elle s'empressa d'ajouter :

— Il ne faut pas, mon cher ami, que vous suspectiez mes intentions.

— Oh! comtesse! s'exclama-t-il.  
— Je sais ce que je dis. Les calomnieux ne se gênent pas avec moi, et je tiens trop à l'unique défenseur que j'ai, pour ne pas lui laisser lire jusqu'au fond de mon cœur.

Si je suis prévenue ou si nous sommes prévenus, comme vous voudrez, de l'arrivée précieuse de Minerve Cassara en France, vous pourrez la voir, vous, mon cher ami, avant que Mme Jacobsen ait eu le temps de lui parler, et de la corrompre.

Alors vous l'interrogerez avec votre lucidité et votre impartialité ordinaires, et si elle n'a pas encore été achetée, si la leçon ne lui a pas été faite, il ne vous sera pas difficile de vous convaincre de la véracité de ce que je vous dis, — que cette négresse est folle, tout ce qu'il y a de plus folle...  
Je ne veux pas autre chose...

— Ne prenez pas tant de peine pour me persuader, ma chère amie, c'est fait. Je m'arrangerai, du reste, pour que ce nouveau scandale vous soit épargné.

Et comme mon instruction est très complète, que ma conviction est faite, et qu'à mon avis les preuves et les témoignages sont assez nombreux et assez flagrants pour qu'aucun doute ne puisse subsister dans l'esprit de personne, l'affaire passera aux assises avant que Minerve Cassara puisse être arrivée...  
— Oh! merci, mon cher Maurice, merci... Une fois de plus, votre inépuisable bonté vient de rendre un peu d'espoir à une pauvre mère si éprouvée.

Cependant, comme il faut tout prévoir avec une fille telle

que France, prenez tout de même vos renseignements à Saint-Thomas sur l'embarquement probable de la négresse, et sur l'époque approximative de son arrivée en France.

— Ça, je vous le promets, répondit M. de Combremont, et ce que je vous promets aussi, c'est de vous instruire de tout ce que je pourrai apprendre moi-même, ajouta-t-il le plus simplement, le plus naïvement du monde.

Devant les paroles du juge, Mme de Rochebelle se rassura légèrement.

Elle était arrivée à ses fins.  
Son indomptable énergie d'ailleurs reprenait peu à peu le dessus.

Une fois de plus, M. de Combremont était tombé dans le piège qu'elle lui avait tendu...

Plus que jamais, en même temps, elle restait la souveraine maîtresse de l'esprit de Maurice.

Cependant, quand il l'eut quittée, et qu'elle se retrouva seule dans cet immense hôtel à peu près désert, un léger frisson lui passa entre les épaules, tandis que la voix de Mme Jacobsen lui semblait résonner claire et vibrante à ses oreilles.

« C'est moi, lui paraissait-il entendre, avec la même force que Pauline avait mise à prononcer ces paroles; c'est moi qui mettrai votre tête sous le couteau de la guillotine. »

Mais au bout de quelques secondes, Nadine redressa son visage résolu et regagna sa chambre en murmurant :

— Les intuitions et les pressentiments?... C'est bon pour les autres, pas pour moi!... Je ne suis pas encore vaincue.

Malgré France, malgré la baronne, malgré la terre entière, je lutterai, je lutterai toujours...

Et comme Minerve Cassara ne parlera pas, c'est moi qui triompherai.

Ainsi rassurée par ses propres paroles, elle eut dans les yeux un éclair d'indomptable volonté, et très bas elle ajouta avec une énergie plus grande :

— Non, Minerve Cassara ne parlera pas!...

béraux et indépendants fribourgeois le savent faire à l'occasion. Loin de nous toute pensée de négation systématique à l'endroit de la Confédération; le *Timeo Bernenses et dona ferentes* ne sera jamais notre devise, on le sait, et nous sommes à la veille d'en donner de nouvelles preuves.

Mais, précisément parce que nous voulons conserver au mouvement d'unification une popularité raisonnée, au lieu de le gaspiller par des efforts aussi vains qu'irréfléchis, nous repousserons cette responsabilité que d'autres, plus directement intéressés, suffisent largement à supporter eux-mêmes, en disant :

## NON

### CONFÉDÉRATION SUISSE

*A propos d'allumettes.* — Pendant que nous nous agitons sur une question d'allumettes phosphoriques, l'inventeur de celles-ci vient de mourir très pauvre. M. Sauria, médecin à Poligny (Jura), fit cette invention au collège de Dôle. Il imagina de fabriquer des allumettes avec du chlorate de potasse, du phosphore et du soufre. C'était en 1831, il aurait pris un brevet, mais cela lui coûtait 15,000 fr. et il ne pouvait faire une telle dépense. Mais ces allumettes ne prirent pas en France. Son professeur Nicolet, qui alla donner des conférences en Allemagne, indiqua le procédé de fabrication. Les Allemands, convaincus, fabriquèrent l'allumette Sauria qui fut acceptée par la France sous le nom d'allumette allemande. Sept ans plus tard, on substituait le broxyde de plomb au chlorate de potasse, afin de rendre l'explosion de l'allumette moins intense. Ne pouvant plus pratiquer la médecine, Sauria obtint en 1835, de Jules Grévy, son compatriote, président de la République française, un bureau de tabac. Il meurt pauvre à Saint-Lothain (Jura), et son invention a rapporté au trésor français 300 millions dont il n'a jamais reçu une bribe.

**Soleure.** — Sur un pâturage voisin de Granges, un malfaiteur inconnu a amputé méchamment la queue d'une génisse et a tailladé abominablement celle de plusieurs autres bêtes du troupeau.

**Tessin.** — L'élection de M. Manzoni au Conseil national trouble décidément la digestion de nos confrères conservateurs. On sait qu'au milieu de l'effroi que jetaient dans leurs rangs la candidature de l'élu, les rétrogrades tessinois avaient essayé de brouiller les cartes en suscitant la candidature soi-disant libérale de M. Lepori entre les deux noms de Manzoni et de leur favori, le battu Lurati.

Aujourd'hui, dans leur désespoir, ils insinuent que M. R. Manzoni s'est livré à des actes de chantage électoral vis-à-vis de l'échoué Lepori. Cette ingénieuse trouvaille ne produit aucun effet dans le Tessin, où la loyauté proverbiale de Manzoni suffit à écarter tout soupçon, mais on la colporte dans nos régions romandes par la voix de la *Liberté*, du *Journal de Genève* et de leurs satellites conservateurs.

On accuse M. Manzoni d'avoir dit à Lepori (ce dernier étant plusieurs fois millionnaire) : « Mettez 100,000 fr. dans la caisse du parti et je décline toute candidature à votre profit. »

#### XI

#### L'honneur.

M. Gervais tint sa promesse, et comme sept heures sonnaient, le lendemain matin, il se présentait chez M. Grollier-Savernes.

Depuis longtemps déjà le procureur général était dans son cabinet, réfléchissant, travaillant. Il avait pour Mme Jacobsen un culte, commencé par une reconnaissance infinie, continué par une estime profonde; mais ce culte n'eût été motivé, dans ce caractère trempé comme pas un, ni une faiblesse, ni même une complaisance en ce qui touchait à ses fonctions de magistrat.

Laisser voir à la baronne un prévenu auquel elle s'intéressait, alors que le secret était levé, était une chose sans importance, et qui s'accordait journalièrement; mais favoriser ce prévenu, chercher à le faire déclarer innocent s'il était coupable... oh! non, jamais!

Et à cette seule idée, l'honnêteté, l'intégrité, l'astérité même du vieux magistrat se révoltaient.

Alors il s'était fait apporter tout ce qui concernait cette mystérieuse affaire.

Il avait voulu connaître à fond ce qui touchait à ce prévenu qui avait trouvé sur son chemin des haines si ardentes, des tendresses et des défenses si chaudes.

Et les deux nuits qui s'étaient écoulées depuis la visite de Pauline, il les avait passées sur le dossier de Robert.

Une chose l'avait frappé par dessus tout : M. Clarkson, l'Anglais auquel Dangelé avait confié son or, était introuvable.

Parti avec un bateau à lui pour les solitudes inexplorées du pôle Nord, il n'avait même pas dit positivement où il allait; nul ne savait quand il reviendrait, et il était impossible d'avoir de ses nouvelles.

Or, deux personnes seules tenaient la clef de l'affaire : M. Clarkson et Thérèse Dangelé...

Quiconque lit ces paroles avec bonne foi, à supposer qu'elles eussent été tenues, ne songerait pas le moins du monde à les entacher d'immoralité.

Ne convient-il pas, en effet, de traduire comme suit cette sommation :

« Il s'agit pour vous comme pour moi, M. Lepori, de nous dévouer à la cause publique; or, puisque Plutus vous a favorisé, donnez-lui une fois, en échange de la confiance que vous attendez d'elle, une preuve de ce dévouement que nous serions d'autant plus charmés d'apprécier qu'il a été modeste jusqu'à ce jour. »

**Vaud.** — Une assemblée de propriétaires et de vignerons de Lausanne, réunie lundi après midi, à la maison de ville, sous la présidence de M. B. van Muyden, directeur des domaines, a émis, à une grande majorité, le vœu que les bans de vendange fussent levés, dans la commune de Lausanne, lundi prochain. La municipalité a pris une décision dans ce sens. On commencera donc à vendanger, à Lausanne, le 30 septembre. Il n'y avait pas lieu d'attendre longtemps : le raisin est mûr, et, dans les environs immédiats de la ville, les vignes sont ravagées, le jour, par les moineaux, la nuit par des bandes de maraudeurs.

**Valais.** — Le buffet de la gare de St-Maurice, qui s'imposait à la mémoire de tous les voyageurs, a flambé dans la soirée de lundi. Il est détruit à ras du sol. Les caves, bien que préservées, ont été sérieusement endommagées par les eaux. Grâce à de prompts secours, les flammes ont pu être coupées à ras des bâtiments de la gare. Les dommages sont couverts par une assurance.

On ne sait trop pourquoi, pendant que toutes les gares du Bas-Valais avaient été reconstruites en maçonnerie, il y a une quinzaine d'années, la plus importante, celle de St-Maurice, avait seule à peu près conservé son ancienne physionomie. Espérons que la compagnie du J.-S. profitera de l'occasion pour doter la petite cité historique d'un joli buffet tel que celui de Lausanne, accessible à toutes les bourses.

On ignore la cause de ce désastre.

— On lit dans le *Confédéré* de Martigny :

C'est cette semaine qu'a commencé l'expédition des mûts; celle des raisins a déjà commencé depuis deux semaines.

La récolte sera plus que médiocre, en général. Une partie a été anéantie par le gel du printemps, une autre a péri sous les rayons brûlants d'un soleil sénégalien, et la récolte de beaucoup de vignes, dont les propriétaires avaient négligé le sulfatage, est extrêmement compromise par le terrible mildew qui a fait son apparition vers la fin de juillet.

La quantité du vin sera, en conséquence, très différente. Les vignes non gelées et sulfatées à temps donneront une qualité excellente et une quantité assez grande; les autres donneront des qualités et des quantités plus ou moins inférieures, suivant le degré auquel elles ont été atteintes de la maladie.

Les prix ne sont pas encore bien établis; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils seront bien supérieurs à ceux de l'année dernière. On parle de 20 à 22 fr. la brantée de 45 litres, suivant la qualité. A ces prix, nous referons probablement connaissance avec les vins italiens et aussi avec les français, puisque les droits sur ces derniers ont été supprimés.

Thérèse folle était incapable de dire la vérité...

M. Clarkson, parti pour une contrée d'où il ne reviendrait peut-être pas, ne pouvait davantage la faire connaître.

En examinant l'ensemble comme le détail de l'affaire, il ne semblait pas impossible à M. Grollier-Savernes que la version du prévenu fût vraie, et que M. Clarkson, déjà averti par André, lui eût remis, sur une lettre de Thérèse, les fonds destinés à la jeune femme...

Du reste, le procureur général n'était ni un homme banal, ni un magistrat ordinaire, marchant dans les creuses ornières de la routine simplement parce qu'il était d'usage d'y marcher.

Non seulement il était sévère et scrupuleux au dernier point, mais chose rare dans ce milieu et surtout chez les magistrats de cet âge, il ne partageait pas la tendance ordinaire des parquets, qui consiste à vouloir trouver dans tout prévenu un coupable quand même et toujours.

La connaissance profonde qu'il avait des mœurs judiciaires des autres nations l'avait poussé dans cette voie, mais par dessus tout son grand amour de l'équité et du juste.

Tout en se considérant comme le défenseur de la société, le représentant de la loi et de la vindicte publique, il se croyait encore plus spécialement préposé à la recherche de la vérité, et il eût peut-être préféré laisser échapper un coupable, que de voir suspecter et déshonorer un innocent.

Mieux qu'un autre, il se rendait compte des pièges, des embûches dans lesquels un honnête homme, naïf dans son expérience, peut tomber, et la possibilité d'une erreur judiciaire arrivée sous sa responsabilité, était le cauchemar de ses jours et de ses nuits.

Il travaillait encore lorsqu'on lui annonça M. Gervais. Le chef de la sûreté, jeune, vibrant d'enthousiasme, faisant son métier non pas pour gagner de l'argent, mais par vocation, lui inspirait une très grande sympathie et une confiance absolue.

Dans toutes les affaires où il s'était trouvé en contact avec

Le vin valaisan s'est bien vendu à Berne. A la sortie de la gare, on remettait aux arrivants un imprimé portant qu'au N° 9 de la Waisenhausplatz il y avait un café où l'on vendait du vin du Valais à 1 fr. la bouteille de blanc, fendant de Sion, et 1 fr. 50 le rouge de Dôle. Ces vins excellents étaient servis par d'aimables et jolies sommelières, coiffées d'un pittoresque fichu rouge des femmes du Val d'Ilhiers, dans des verres portant l'écusson valaisan. Le café n'a pas désempli et beaucoup de consommateurs, faute de place, ont consommé debout; aussi, malgré un loyer fort élevé, — 1500 fr. pour dix jours, — cette réclame intelligente se doublera probablement d'une bonne affaire.

— Ce n'est pas à Bodmen, mais au village voisin de Belwald que s'est déclaré le gros incendie qu'on observait du haut de l'Eggischhorn. Trois maisons comprenant 11 habitations et des annexes, granges, greniers et étables, ont brûlé. Aucun de ces bâtiments n'était assuré. Le désastre frappe particulièrement deux familles, ainsi qu'une pauvre veuve. Les dégâts s'élèvent à une somme importante. Le sinistre serait dû à l'imprudence d'un vacher qui aurait pénétré avec une lumière ouverte dans une grange.

### ÉTRANGER

**France.** — D'après les correspondances communiquées à l'officieuse *Agence Havas*, ces derniers jours, les hôpitaux de campagne à Madagascar débordent de malades. Calculés pour 250 hommes, ils en contiennent de 600 à 1000 en chiffres ronds. Dans les uns, il y a des couchettes improvisées sur plusieurs étages de hauteur et c'est le plus lamentable spectacle que celui des gémissements des coolies qui y sont empilés et qui y vivent dans une saleté dont rien ne peut donner l'idée.

Il y a de malheureux Kabyles qui n'ont pas changé de vêtements depuis leur départ d'Algérie! Savez-vous ce qu'il y a de médecins pour 1000 malades, dans cet hôpital d'Ankaboka? Quatre. Combien d'infirmiers valides? Quatre.

Le correspondant du *Temps* rejette la faute de tous les déboires sur les fameuses voitures Lefèvre qui ont coûté 9 millions et pour lesquelles le corps expéditionnaire a dû s'épuiser à construire une route de 300 kilomètres destinée à ne servir à rien. Mardi, le Conseil des ministres s'est occupé de la situation. Le ministre de la guerre a donné des renseignements sur le ravitaillement des troupes et confirmé un télégramme du général Duchesne (20 septembre), d'après lequel la colonne volante, partie d'Andriba à la conquête de Tananarive, a rencontré 5 ou 6000 Hovas avec 9 canons et a emporté un défilé en tuant 80 hommes et en prenant un canon.

Cette dépêche indique que le général Duchesne dispose de toutes les ressources nécessaires. Le ministre de la guerre a donné des détails sur les mesures prises pour ravitailler Tananarive par Majunga et Tamatave.

D'après la dernière dépêche du général Duchesne, les avant-postes français n'étaient plus, lundi, qu'à 70 kilomètres de Tananarive.

M. Grollier-Savernes lui avait reconnu une profonde honnêteté, une admirable déduction des choses et un flair de policier tout à fait merveilleux.

— Faites entrer M. Gervais, dit-il au valet de chambre qui vint lui annoncer que M. Gervais était là.

Dès l'abord, M. Gervais tendit au procureur général la lettre de la baronne.

En la lisant, M. Grollier-Savernes fronça légèrement le sourcil.

— Est-ce que vous pensiez avoir besoin d'une introduction auprès de moi, quelque sympathique qu'elle me soit d'ailleurs?... demanda-t-il au jeune magistrat.

— Non, monsieur le procureur général, répondit celui-ci, j'ai senti depuis longtemps de quelle bienveillance vous vouliez bien m'honorer.

Cependant, lorsque Mme la baronne Jacobsen, en me demandant elle-même de venir vous trouver, m'a proposé en même temps de me donner quelques mots pour vous, je n'ai pas eu le courage de les refuser, tant je trouve grave l'affaire qui m'amène.

— Vous connaissez donc Mme Jacobsen et vous la voyez?... — Avant l'affaire de la rue Clignancourt, je savais, comme tout le monde à Paris, qu'elle existait, mais c'était tout.

Lors de la découverte du crime, dans les enquêtes que j'ai dû faire, au moment où j'ai eu à me créer une opinion sur le crime, le criminel et les mobiles qui l'avaient fait agir, je me suis heurté...

Ce mot n'était pas sorti des lèvres du chef de la sûreté, que celui-ci, comme effrayé de ce qu'il allait dire, s'arrêta soudain.

— Pardon, monsieur le procureur général, fit-il, j'ai failli laisser échapper une chose très grave, et avancer une opinion qui vous blessera peut-être.

Vivement M. Grollier-Savernes se redressa.

— Ce que vous avez à me dire, est-ce l'expression vraie et raisonnée de votre opinion?... (A suivre.)

### CANTON

**Les monopoles.** *Liberté* part en guerre contre la nouvelle loi sur les monopoles, ennemie des monopoles, pour d'autres raisons, tout défenseur plus convaincu.

Car il fut certainement moins odieux à la loi où celle-ci faisait une mauvaise initiative Beck, de Fribourg, de la médecine que pour mieux au hameçon qui ne l'engin au moyen rapporter le moins assez de mots de pour glorifier de tendre, charmant.

On peut aisément le même journal sur les allumettes celle-ci crée une ration. On reconstruit qui a pour devise

**Les ponts de travaux préparés** mencer à poser le du Gotteron.

**Arbres géants** port des plus importants ville de Fribourg, billon de chêne, mer-wyl, à l'est de M. Hogg, marchant considérable pour dut descendre quartiers de la ville taine et la rue d'effectuée avec un Ce billon de chêne une longueur de est destiné à figurer nève. Le transport C'est bien le exception d'un seul encore debout.

### VILLE

Un concours est et la pose d'environs de 30 cm. depuis le lieu dit de M. Henri Glas

Déposer les son courants, à 6 heures ville et, pour re M. Auguste Glas Bulle, le 24 sep

675]

### MISES

La commune de autorisée, exposées ses publiques, le certain nombre démarqués dans s

Rendez-vous de res.

La Tour, le 23

### MISES

**Samedi 5** commune de Vuadens, exposées ses publiques, le certain nombre démarqués dans s

Rendez-vous de d'Inson, à 9 heures Vuadens, le 26

677]

### Vente

La Société de à vendre son lait de la St-Denis (l'Alpag, 1896.

Prendre connaissance du secrétaire des missions jusqu'à à 7 heures du soir Lessoc, le 26 s

678]

Le se

CANTON DE FRIBOURG

**Les monopoles à la Liberté.** — La Liberté part en guerre, comme Marlborough, contre la nouvelle loi sur les allumettes en se déclarant ennemie des monopoles par principe et pour diverses autres raisons, toutes excellentes et dignes d'un défenseur plus convaincu.

Car il fut certain temps où les monopoles étaient moins odieux à la Liberté. A-t-on oublié le moment où celle-ci faisait feu et flamme en faveur de la fameuse initiative du non moins fameux professeur Dr Beck, de Fribourg, qui voulait doter le peuple suisse de la médecine gratuite et obligatoire?

Pour mieux amener le peuple fribourgeois à cet hameçon qui ne disait rien qui vaille, on avait appâté l'engin au moyen des délicieux millions que devait rapporter le monopole des tabacs. On n'avait pas assez de mots dans tous les dictionnaires du N° 13 pour glorifier ce monopole qui était à la fois mignon, tendre, charmant et bien fait.

On peut aisément déduire de cette duplicité que le même journal combat aujourd'hui la nouvelle loi sur les allumettes par la simple et unique raison que celle-ci crée un monopole au profit de la Confédération. On reconnaît bien là les disciples de l'école qui a pour devise: *La fin justifie les moyens.*

**Les ponts de Fribourg.** — Après de longs travaux préparatoires, dit le *Confédéré*, on va commencer à poser les câbles supplémentaires du pont du Gotteron.

**Arbres géants.** — Lundi après midi, un transport des plus intéressants s'est effectué à travers la ville de Fribourg. Il s'agissait d'amener à la gare un billon de chêne provenant de la propriété de Rœmerwyl, à l'est de Bourguillon, et appartenant à M. Hogg, marchand de bois. Ce chargement, trop considérable pour passer sur les ponts suspendus, dut descendre la route de Lorette, traverser les quartiers de la ville basse et monter la Grand-Fontaine et la rue de Lausanne. Cette montée a pu être effectuée avec un attelage de 13 chevaux et 8 bœufs. Ce billon de chêne mesure 2 m. 40 de diamètre, a une longueur de 5 m. 20 et pèse 220 quintaux; il est destiné à figurer à l'exposition nationale de Genève. Le transport jusqu'à la gare a coûté 300 fr.

C'est bien le plus grand arbre du pays si l'on fait exception d'un sapin que l'on signale comme étant encore debout.

GRUYÈRE

**Compagnie du chemin de fer Bulle-Romont.** — A l'occasion de la grande foire de la St-Denis, la compagnie du chemin de fer Bulle-Romont fera mettre en marche les trains supplémentaires ci-après:

Le mardi 1<sup>er</sup> octobre.

Train 378 b Bulle, départ 5 h. 25 du soir.  
Romont, arrivée 6 h. 10 >>

Les mercredi et jeudi 2 et 3 octobre.

Train 373 b Romont, départ 8 h. 35 du matin.  
Bulle, arrivée 9 h. 25 >>>  
Train 378 b Bulle, départ 5 h. 25 du soir.  
Romont, arrivée 6 h. 10 >>

Ces trains font arrêt dans les stations intermédiaires. (Communiqué.)

**Embellissement.** — Depuis sa fondation en 1887, la Société d'embellissement de Bulle a dépensé pour ses divers travaux la somme de 2325 fr. 95, dont 532 fr. 10 ont été alloués par la caisse communale de Bulle et le reste a été le produit de diverses collectes; la dernière a été faite en 1892.

Ces dernières années, la Société s'est bornée à entretenir les travaux créés par M. l'inspecteur Schœnberger, au rond-point de La Tour et en Bouleyres, tout en prolongeant le réseau des sentiers, en y plaçant de nombreux bancs et des poteaux indicateurs.

Quoique les promenades dans la forêt de Bouleyres exercent toujours une grande attraction sur notre population et sur les étrangers qui séjournent à Bulle pendant l'été, la Société a pensé descendre aux vœux exprimés si souvent par le public en créant une promenade à proximité de la ville. Dans ce but, cette société, de concert avec l'autorité communale, projette de convertir l'endroit dit « Sur la Raisse », près du Tirage, en une promenade publique.

Des chemins d'accès confortables seront établis, ainsi que des sentiers le long du ruisseau; des bancs et des tables y seront placés et, au-dessus du plateau, pour protéger celui-ci contre les vents, une double rangée de gros arbres sera plantée. Le plateau même se prêtera très bien à la création d'une place de jeux, tels que le lawn-tennis, le croquet, etc. On jouit d'ailleurs, de cet endroit, d'une vue des plus étendues sur notre belle Gruyère.

Le comité de la Société d'embellissement ne doute nullement que l'aménagement d'une promenade publique et d'une place de jeux si rapprochées de la

ville ne soit fortement apprécié de toute notre population et que celle-ci, toujours si généreuse, s'empresse de fournir les ressources nécessaires à l'achèvement de cette œuvre en faisant le meilleur accueil à la collecte qui a été organisée dans ce but.

(Communiqué.)

**Aux voleurs!** — Il paraît qu'une bande de voleurs a choisi le village de Riaz pour théâtre de ses exploits.

Dans la nuit de mardi à mercredi, une pauvre laveuse a été audacieusement dépoignée durant son sommeil de la modeste somme de 28 francs péniblement empilés aux retours des lessives de Bulle. Malgré sa précaution de les cacher sous son traversin, les coquins, bien informés, surent tirer parti de sa grande fatigue pour les y venir dénicher.

Quelques instants après, c'est à dire mercredi matin, pendant que Mme B... était à la laiterie, les personnages, que l'on a tout sujet de croire être les mêmes, s'introduisaient dans la demeure de M. Gremaud, ingénieur cantonal, et y faisaient main-basse sur diverses victuailles, en ayant soin d'emporter, pour les arroser, deux litres de vin.

Pour clore cette chronologie bien fournie, ajoutons que les voleurs de la Valsainte ne sont pas hommes à s'effrayer de leur ombre. Pendant qu'une dizaine de gendarmes battaient forêts et fourrés dans les environs de la chartreuse dépoignée, deux des malfaiteurs allaient tranquillement, dimanche soir, demander un gîte à l'aubergiste du Pont de Corbières. Et le lendemain, lundi, ils écoulaient les timbres-poste du couvent dans le village de La Roche.

**Arrestation.** — Mardi après midi, la gendarmerie conduisait dans les prisons du château deux hommes de Riaz soupçonnés d'avoir empoisonné la Sionge au moyen de chlorure de chaux. Il serait temps qu'une punition exemplaire viant mettre fin à cette systématique dévastation de nos cours d'eau.

**Tombola.** — Le tirage de la tombola organisée par la Société de musique de Bulle est fixé au lundi 28 octobre prochain.

Pour la rédaction: LOUIS COURTHION.

**F. Jolmoli** Etoffes pour dames et messieurs depuis 85 c. à 15 fr. par mètre. Toileries coton, tous les genres, dep. 14 c. p. m. Couvertures de lit et de bébé dep. fr. 1.55 à 30. — p. pièce. Nappages, serviettes, essuie-mains, pur fil. Tolle pur fil toutes les largeurs dep. 55 c. Echantillons à qui demande franco.

Dépôt de fabrique ZURICH 148

VILLE DE BULLE

Un concours est ouvert pour la fourniture et la pose d'environ 120 mètres de tuyaux en ciment de 30 cm. et le creusage de 60 mètres depuis le lieu dit « La Lune » à la teinturerie de M. Henri Glasson.

Déposer les soumissions jusqu'à lundi 30 courant, à 6 heures du soir, au Bureau de ville et, pour renseignements, s'adresser à M. Auguste Glasson, délégué aux travaux. Bulle, le 24 septembre 1895.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

MISES DE BOIS

La commune de La Tour-de-Trême, dûment autorisée, exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 30 courant**, un certain nombre de numéros de bois droit, démarqués dans sa forêt de la Mossetta.

Rendez-vous des miseurs au fenil, à 9 heures. La Tour, le 23 septembre 1895.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

MISES DE BOIS

**Samedi 5 octobre prochain**, la commune de Vuadens exposera à vendre, par voie de mises publiques, environ 80 numéros de beau bois de commerce, démarqués dans sa forêt des Joux-Derrey, attenante à la Grasse-Cythard.

Rendez-vous des miseurs vers la fontaine d'Inson, à 9 heures. Vuadens, le 26 septembre 1895.

Secrétariat communal.

Vente de lait.

La Société de la fromagerie de Lessoc offre à vendre son lait pour une laiterie, à partir de la St-Denis (9 octobre prochain) jusqu'à l'alpag 1896.

Prendre connaissance des conditions auprès du secrétaire soussigné et déposer les soumissions jusqu'au vendredi 4 octobre prochain, à 7 heures du soir.

Lessoc, le 25 septembre 1895.

Pour la commission: Le secrétaire: P. FRACHEBOUD.

Vente de bois.

Ensuite d'autorisation, la commune de Grandvillard vendra en mises publiques, le **12 octobre prochain**, une certaine quantité de numéros de beau bois de commerce dans sa forêt de Gros-Paz. Rendez-vous des miseurs à l'Auberge communale à 8 1/2 heures du matin. Pour voir les plantes, s'adresser au forestier M. Irénée Currat.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

Mises de bois.

**Vendredi 4 octobre prochain**, la commune de Gruyères exposera en vente, par voie de mises publiques, environ 250 numéros de beau bois de commerce, démarqués dans sa forêt des Joux-Devant.

Rendez-vous des miseurs au chalet des Cliards-d'Enbas, à 8 heures du matin. Gruyères, le 23 septembre 1895.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

Un bon fermier

est demandé pour le 10 mars 1896 pour le Clos-oux-Cerfs (Ferpicloz), situé sur la route cantonale de Bulle à Epagny, à proximité des foires et marchés au bétail et de la fabrique de lait condensé. Contenance totale: 33 hectares. On céderait le bétail et le chédail à des conditions de paiement très favorables.

Et pour le cas où le propriétaire ne trouverait pas de fermier à sa convenance, il recevra dès maintenant les offres de familles qui seraient intentionnées d'entrer à son service. S'a dresser au soussigné 576] J.-J. MENOUD, notaire, à Bulle.

Avis au public.

J'achète les cuirs bruts, peau de veau, mouton, chèvre et sauvagine aux plus hauts prix. S'adresser à A. Perret-Berthel, atenant aux XIII Cantons, à Bulle. [660

Sage-femme.

La soussignée informe l'honorable public qu'elle vient de s'établir à Riaz, maison Desplan, boulanger. Se recommande [684] Marie Clerc.

PETIT DOMAINE à vendre.

La jolie propriété de la Biollaz, à Gumeffens, comprenant maison d'habitation complètement réparée, avec grange, écurie et 3 1/2 poses environ de bon terrain. Favorables conditions de paiement. On traitera de gré à gré. S'adresser à la Banque cantonale, à Fribourg, ou à son Agence à Bulle. [640

Bénichon d'Epagny

dimanche le 29 septembre. **Lundi et mardi: Bonne musique et danse à la CROIX-BLANCHE** Vve GEINOZ. [659]

Bénichon de Gruyères.

Dimanche 29 septembre: **Concert.** **Lundi 30 sept. et mardi 1<sup>er</sup> oct.: Bonne musique et danse à l'Hôtel de Ville.** Invitation cordiale. [665] Victor DAFFLON.

Jeu de l'Oie

au café du Nord, à Bulle. Avis aux amateurs. [681] P. MAGNIN.

Jeu de l'Oie

au café du Nord, à Bulle. Avis aux amateurs. [681] P. MAGNIN.

On demande

un ouvrier cordonnier chez Auguste RUFFRUX, à Charmey. Entrée immédiate. [685]

MEUBLES

La vente de meubles de la grande salle de l'hôtel de l'Écu est transportée jusqu'à nouvel avis au rez-de-chaussée de la maison POFER, menuisier, près de la place du Marché au bétail, à Bulle. [674

**NOUVEAU: Extrait de malt créosoté** employé avec grand succès contre la phthisie pulmonaire.

**EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER**

Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits.

**Extrait de malt chimiquement pur** Employé avec succès comme expectorant et antituberculeux dans les affections des voies respiratoires.

**Ferrugineux** Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, le chlorose, le manque d'appétit, etc. — Au quinquina. Tonique par excellence, fabrique, régénérateur des forces du système nerveux.

**Vermifuge** D'une absolue efficacité.

**Chaux** Excellente préparation contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants.

**Extrait de malt avec pepsine et diastase.** Stimule l'appétit et facilite la digestion. — **Sucre de malt et bonbons de malt.** Précieux contre la toux, l'enrouement, les glaires.

**NOUVEAU: EXTRAITS DE MALT** à l'huile de foie de morue (peptoniés). Préparation extrêmement nutritive et facile à digérer.

**L. Torche, à Vuadens,** achète toujours bois de moule, planches sapin et bois dur. [108

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ À BULLE: **ENVELOPPES COMMERCIALES** avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.



# Dépuratif Golliez

ou  
Sirop de brou de noix ferrugineux,

préparé par Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat.

20 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le Dépuratif Golliez à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

Dépôts dans toutes les pharmacies. [888]

## MEUNERIE AGRICOLE

Barbey-Nicollier, Bulle.

Produits alimentaires. — Pâtes qualités supérieures. Gruaux d'avoine et d'orge. — Semoules de froment et de maïs. Blés rouges et noirs pour la volaille. — Bourre d'épeautre. Gros son français écaillés et supérieur du pays. GROS ET DÉTAIL — PRIX AVANTAGEUX [215]

## GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, BULLE

Dépôt de ciments suisse et étranger de première qualité, chaux lourde et légère, gypse, tuyaux d'Aarau de toutes dimensions, tuyaux en ciment; briques ordinaires, en ciment comprimé et réfractaires; drains et tuiles; tuiles Perrusson et Altkirch. Notre dépôt, près la gare des marchandises, est ouvert tous les jours de 6 h. du matin à 7 h. du soir. PRIX RÉDUITS [498]



de CEMENTS, CHAUX hydrauliques, PLOTS en ciment comprimé, TUYAUX en terre cuite d'Aarau pour lieux d'aisance. Tuyaux pour conduites d'eau dont je me charge de la direction. PRIX MODÉRÉS [423]

J. CROTTI, Bulle.

Il vient d'arriver du

**MAGGI** en flacons depuis 90 cent. et en tubes de 15 et de 10 cent., ainsi que des Potages à la minute. — Spécialement recommandé: le « BEC MAGGI », très économique et pratique pour l'emploi de l'essence Maggi en flacons. Casimir Pernet, nég., Montbovon. [571]

### Entreprise de conduites d'eau en tout genre.

DIPLOME, FRIBOURG 1892  
Célestin PUGIN, mécanicien-fontainier, à MARSENS

Élévation des eaux. Béliers hydrauliques. Pompes. Puits instantanés. Construction et réparation de pompes à purin en bois. Siphons conduisant l'eau hors d'un creux ou terrain à assainir, carrières, etc., par dessus un obstacle élevé jusqu'à hauteur atmosphère. Nouveau siphon à fuite supérieure, utile à capter des eaux souterraines, puits, sources, etc., appareil destiné à devenir la base des trois éléments d'activité et de vie: l'eau, la force et la lumière. [682]

### A. GILLARD, entrepreneur, BULLE

Matériaux de construction. Chaux, ciments, gypse. Drains, tuiles, plots et planelles en ciment comprimé. TUYAUX D'ARAARU PRIX TRÈS MODÉRÉS. TÉLÉPHONE [304]

### A la Civette.

Tabacs et cigares. — Spécialité d'articles pour fumeurs. — Étuis à cigares et cigarettes, blagues, porte-monnaie, etc., etc. Grand choix d'articles en écume de mer. Au même magasin: tabliers et robottes pour enfants, brassières, etc. Le tout à des prix très avantageux. A. BÜRGISSER [431] à côté de la pharmacie Sudan.

### On demande

pour la scierie de Marly un bon scieur connaissant parfaitement le métier. Entrée le plus tôt possible. — S'adresser à M. Henri Andrey, à Marly. [135F][649]

### Attention!

HORLOGERIE en tous genres. BIJOUTERIE

Draperie. Epicerie. Mercerie. POTERIE — QUINCAILLERIE Jouets d'enfants en tous genres. Prix exceptionnels. Achat d'or et d'argent. Se recommande Pauchard-Blanc, horloger, Tour-de-Trême. [571]

### A la boulangerie J. Schneider et à son magasin place des Alpes, BULLE

on trouve toujours de la farine de toutes les qualités, à des prix très avantageux, ainsi que de la pâtisserie en tous genres. [487]

### L'Établissement de viandes fumées J. Winiger, Boswyl (Arg.)

recommande ses qualités extra fines mi-salées de: Jambon, 10 kg. Fr. 18.90 Côtelettes, 10 kg. 15.70 Lard maigre (poitrine), 10 kg. 13.80 Lard gras, 10 kg. 13.20 Saïndoux 1<sup>re</sup> qualité, 10 kg. 10.60 Graisse de porc extra fine, fondue, garantie pure, 13.50 Reçu cette année déjà plus de 5000 lettres de remerciements et de nouveaux ordres! (H3440Q) [680]

### On demande

pour un établissement de la Gruyère une fille sérieuse comme sommelière. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. [666]

## Hygiène de la chevelure.

Lavage de tête pour dames, système anglais, depuis 1 fr. 50.

Fers à onduler et à friser les cheveux, dep. 80 c.; épingles à friser à 10 c.; pétrolia à 2 fr. 50; régénérateur de la chevelure à 80 c.; brillante à 70 c.; parfums très fins à 40 c.; eau de Cologne véritable à 50 c.; menthe américaine à 1 fr. 25; poudre d'Iris à 40 c.; savons de toilette anglais et français à 10 c.; peignes démêloirs à 30 c.; éponges à 20 c.; brosses à dents, à mains, à cheveux, à habits et à chapeaux dep. 20 c.; bretelles de tous les systèmes dep. 40 c.; boutons de manchettes à 15 c.; cannes à 30 c.; lanternes vénitienne à 10 c.; tondeuses pour cheveux à 5 fr. 90.

Régates à 40 c.; cravates de tous genres dep. 20 c.

Grand choix de TRESSSES dep. 1 fr. 30.

Chez A. MARGOT, coiffeur, place des Alpes, BULLE [478]

## STATION LAITIÈRE DE FRIBOURG à Péroles.

### Ecole de laiterie. — Cours agricole d'hiver.

La rentrée des élèves aux cours de l'Ecole de laiterie est fixée au lundi 4 novembre prochain. Le prix de la pension est de 30 fr. par mois. Rabais pour les Fribourgeois.

La rentrée du Cours agricole d'hiver est également fixée au 4 novembre. Ce cours durera jusqu'à fin mars. Le prix de la pension, pour le cours complet, est de 150 fr. — On admet aussi des externes.

L'enseignement de ces deux cours est gratuit. Il est donné aux élèves de langues allemande et italienne des leçons spéciales de langue française.

S'inscrire pour l'un et l'autre cours avant le 15 octobre prochain.

676] (H2937F)

Le Directeur: E. DEVEVEY

## Jean VIALE & Cie, entrepreneurs, à Bulle.

Ciments de toutes provenances et marques; prompt, lent et demi-lent, artificiel.

Chaux hydraulique blutée, lourde, de Noiraigue, de Virieux.

Gypse et plâtres de toutes qualités.

Tuiles diverses. Ardoises du Valais et de l'étranger de toutes dimensions.

Briques. Plots en ciment. Cuvelles pour W.-C. Tuyaux en terre cuite d'Aarau pour tout genre de conduites et de toutes dimensions.

Couverture pour vérandas, terrasses, supérieure au Holz-Cement. PRIX TRÈS MODÉRÉS [484]

## COUVERTURE & FERBLANTERIE

### HENRI FINCKS

ancien contremaître de M. Jean Viale.

Réparations en tous genres. Entreprise de couvertures diverses, en fer-blanc, zinc, tôle galvanisée, Holz-cement, ardoises, tuiles.

Nouveau et dernier système de couverture en tuiles zinguées, forme semblable à celles en terre cuite, pour charpente légère, garanti pour la solidité.

Articles de ménage, boîtes et bidons à lait, conleuses, baignoires, etc., etc.

Installation de paratonnerres, système perfectionné; réparation et vérification des anciens. Paraneiges nouvellement inventés.

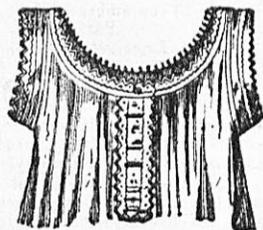
Travail prompt et soigné, à des prix défiant toute concurrence. [481]

Domicile et atelier: Hôtel de l'Ecu, à Bulle.

## Fromager.

La place de maître-fromager à l'Ecole de laiterie de Péroles est mise au concours. Entrée au 1<sup>er</sup> janvier 1896. S'adresser au Bureau de la Station laitière, à Péroles. (H2935F) [688]

Chemises de jour pour dames depuis 1 fr. 35; des plus élégantes, seulement 7 fr. 25 la chemise. [424]



Demandez catalogue gratis et franco. Aussi avantageuses: des chemises de nuit, camisoles, pantalons, jupons de dessous et de costume, tabliers, draps de lit, taies d'oreiller, traversins, etc., linge de table et d'office, couvre-lits, couvertures de laine, rideaux. R.-A. FRITZSCHE Neuhausen-Schaffhouse, fabrication de lingerie pour dames et 1<sup>re</sup> Versandhaus fondée en Suisse. Bonnes qualités, coutures soignées. [679] (O5770F)

### A vendre ou à louer:

Une maison composée d'un appartement de 3 chambres, cave, galetas, etc. S'adresser au bureau du journal. [667]

## TUILES D'ALTKIRCH et drains

chez Gippa & Folghera, entrepreneurs, à Bulle. [653]

## CIGARES

à peu près moitié prix.

200 pièces Rio-Grande, fins, à 10 c.	2.40
200 » Vevey Courts, à 20 c.	1.85
200 » Flora-Brésiliens, à 10 c.	3.—
100 » Java, fins, façon allemande	1.80
100 » Industria, véritables, à 5 c.	2.75
100 » Brissago, »	2.90
100 » véritables Claudia, à 10 c.	4.50

END-HUBER, Muri (Argovie). [679] (O5770F)

Demandez toujours

## CHICORÉE OPPLIGER en boîtes illustrées

et emballages divers, ainsi que les spécialités:

Véritable café de santé  
Café de glands  
Café de figues  
Essence de café

194] Emballage élégant. (M655Z)

## SCHOCOLAT Suchard

SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE

PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT

Bulle. — Emile Leuz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 fr. 60

Etranger, 1 an, 9 fr. payable d'avance

Prix du numéro

On s'abonne à tous les bureaux de poste

Bulle

LE VO

CANTONS

Zürich . . .

Berne . . .

Lucerne . . .

Uri . . .

Schwytz . . .

Unterwald-le-Haut . . .

Unterwald-le-Bas . . .

Glaris . . .

Zoug . . .

Fribourg . . .

Soleure . . .

Bâle-Ville . . .

Bâle-Campagne . . .

Schaffhouse . . .

Appenzell Rh.-Intérieur . . .

Appenzell Rh.-Extérieur . . .

St-Gall . . .

Grisons . . .

Argovie . . .

Thurgovie . . .

Tessin . . .

Vaud . . .

Valais . . .

Neuchâtel . . .

Genève . . .

Certains d'en

les derniers ré

cellerie fédérale

Voici les résu

par district:

Sarine

Singine

Lac

Broye

Veveysse

Glâne

Gruyère

La ville de B

FEUILLE

LA R

Attendez. Ne m

Cette opinion, q

qui vous l'avez eu

ment l'opinion int

pour la formuler,

tout qu'elle soit, t

— Oui, monsieu

coup de réflexions

sources certaines,

même que j'ai por

point de vous énon

— Alors, parlez

Je ne serai peut

je vous écouterai,

fiéra pas la mienne

Continuez. A q

quête?...

— A un parti p

mont qui était cha

Il voulait que le

avait la prétention

une autre main qu

rêt que ceux qui p

Instinctivement

ment impressionné

pénétration habitu

dehors de lui, cher